

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VAAST LA HOUGUE

.....
Séance du 22 octobre 2021

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

- 3 NOV. 2021

DE CHERBOURG

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 19

En Exercice : 19

Qui ont pris part à la décision : 16

ÉTAIENT PRESENTS :

Gilbert DOUCET, Brigitte LEGER-LEPAYSANT, Gilbert LARSONNEUR, Yolande JORE, Philippe LE BORGNE, Ginette NOURY, Bertrand OLIVERES, Irène PUIG, Jean-Luc MOULIN, Anne-Marie GUIRCHOUX, Jean-Marc PARMENTIER, Samuel MARIE, Eva LETERRIER, Brigitte ROULLE, Matthieu AUBAUD, Yann LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

Serge LEBUNETEL (pouvoir à Bertrand OLIVERES), Murielle BEFFREY (pouvoir à Yolande JORE), Elisa AVOINE (pouvoir à Yann LEPETIT).

M Gilbert LARSONNEUR est désigné secrétaire de séance.

Nouveaux tarifs du service public du cimetière

Pour s'adapter à l'évolution des usages, la municipalité a décidé de proposer aux usagers du cimetière un nouveau service sous la forme de cavurnes. Les cavurnes donnent aux personnes ayant fait le choix de l'incinération un emplacement individualisé dans une niche enterrée, se distinguant en cela du mur funéraire. Ce nouveau service, plus coûteux à organiser pour la commune, nécessite de redéfinir l'échelle des tarifs des services du cimetière. Par ailleurs, les tarifs actuels n'ont pas été revalorisés depuis 8 ans malgré l'évolution des charges, notamment un entretien rendu plus difficile et cher par l'interdiction de certains produits phytosanitaires.

Il est donc proposé de les redéfinir comme suit :

Anciens tarifs 2013										
durée de concession 2 m ²			columbarium ou cavurnes			columbarium ou cavurnes			taxe d'inhumation	taxe d'exhumation
			Anciens columbariums (*)			Nouveaux columbariums				
15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans		
120.00 €	170.00 €	300.00 €	150.00 €	200.00 €	300.00 €	250.00 €	350.00 €	500.00 €	25.00 €	25.00 €

Conformément aux dispositions de code de justice administrative, le Tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception à la Sous-préfecture de Cherbourg ;
- date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Proposition de tarifs à compter du 1^{er} décembre 2021

	Concession pleine terre, caverne, columbarium, caveau (fourniture du caveau à la charge du concessionnaire)	Fourniture par la commune d'une case columbarium (déjà installée)	Fourniture par la commune d'une caverne (déjà installée)
30 ans	300€	+ 700 €	+450 €
50 ans	500€		

Renouvellement des concessions pour 30 ans : 300 €

Renouvellement des concessions pour 50 ans : 500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Vu** l'avis favorable de la commission cimetière du 11 octobre 2021,
- **DEFINIT** les tarifs des services du cimetière comme proposé.

**Le Maire,
Gilbert DOUCET**



Conformément aux dispositions de code de justice administrative, le Tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception à la Sous-préfecture de Cherbourg ;
- date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.